



COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 Avril 2022

Excusés : Isabelle GEHIN (procuration à Christian VITU), Bruno MOUGIN (procuration à Jean-Pierre ROUSSEL), Cathy BRAND (procuration à Céline VUILLEMIN), Pierre-Yves JACQUOT (procuration à Théo ARMBRUSTER).

Absent : Benjamin RENNER

Secrétaire de séance : Gabrielle CARVALHO

Approbation du Conseil Municipal du 08 Mars 2022 : Unanimité

Délégations de Monsieur le Maire :

- ANDREZ BRAJON : capteurs dioxyde de carbone pour le groupe scolaire : 610.63 €
- ELAN CITE : radar pédagogique : 2694.90 €
- PUM : poteaux incendie : 3149.93 €

DIA 1^{er} Trimestre 2022 :

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le registre des déclarations d'intention d'aliéner du 1^{er} Trimestre 2022.

Taux des deux taxes :

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir approuver le taux des taxes locales comme suit :

Taxe Foncière Bâtie : 37.46 % des bases notifiées
Taxe Foncière Non Bâtie : 23.92 % des bases notifiées

(pas de changement par rapport à l'année 2021).

Voté à l'unanimité.

Fongibilité des crédits :

La nouvelle nomenclature comptable M57 assouplit les règles budgétaires et notamment en matière de fongibilité des crédits : le conseil municipal peut déléguer à Monsieur le Maire la possibilité de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de chacune des sections, et à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

Voté à l'unanimité.

Fiscalisation de la participation communale au SIVUIS :

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de fiscaliser la contribution communale 2022 au Syndicat Intercommunal à Vocation Unique pour la gestion des services d'incendie et de secours du secteur de Remiremont.

Voté à l'unanimité.

Participations de la Commune aux syndicats et associations pour l'année 2022 :

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir approuver les participations communales suivantes :

Syndicats :

SIVOM : 18 124.69 €

SMIC : 675 €

SPL XDEMAT : 664.80 €

Associations :

Association des Maires des Vosges : 336.74 €

Association des Maires Ruraux des Vosges : 125 €

CNAS : 4430.80 €

ADEMAT : 20 €

CVO : 755.07 €

Communes Forestières : 700 €

US MEMORY : 10 €

Fondation du Patrimoine : 120 €

Vivre en Jeux : 370.20 €

Voté à l'unanimité.

Budget Primitif Commune EXERCICE 2022 :

Après présentation du budget par sections et par chapitres, Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir l'approuver comme suit :

Section Fonctionnement :

Dépenses : 1 310 597.83 €

Recettes : 1 310 597.83 €

Section Investissement :

Dépenses : 842 322.58 €

Recettes : 842 322.58 €

Voté à l'unanimité.

Transfert au Syndicat Départemental d'Electricité des Vosges de la compétence optionnelle « Eclairage Public » investissement et maintenance, pour les années 2023, 2024, 2025 et 2026 :

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de ne pas transférer la compétence optionnelle « Eclairage Public » et de conserver la maîtrise d'ouvrage des investissements et de la maintenance du réseau d'éclairage public.

Voté à l'unanimité.

Instauration d'une aide à la rénovation des logements vacants :

Dans le cadre de la mise en œuvre de son Programme Local de l'Habitat, la Communauté d'Agglomération d'Epinal a souhaité mettre en place une aide à la remise sur le marché des logements vacants privés.

Cette aide, calculée sur la base de 10 % du montant HT des travaux de rénovation engagés est plafonnée à 10 000 € par logement et conditionnée à la mise en place d'une aide communale complémentaire.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'approuver la mise en place de cette aide communale de 2000 € en complément de l'aide intercommunale sur la base de 4 primes à la rénovation par an.

Voté à l'unanimité.

Plan mobilités :

Après avoir présenté au Conseil Municipal le plan mobilités proposé par la Communauté d'Agglomération d'Epinal, Monsieur le Maire demande de bien vouloir l'approuver.

Voté à l'unanimité.

Informations diverses :

- Gilles BONNE : Dans le cadre de la création du poste de manager des services périscolaires et culturels, cinq candidatures ont été reçues. Un choix sera fait très prochainement.

Le Centre de loisirs ne sera ouvert que la 1^{ère} semaine des vacances de Pâques faute d'inscriptions.

Le nombre de classes est maintenu au sein du groupe scolaire. Un nouvel enseignant remplacera Madame Christine FRANTZ qui fait valoir ses droits à la retraite.

Le nouveau système de chauffage mis en place donne toute satisfaction.

Des capteurs de dioxyde de carbone ont été installés dans chaque salle de classe ainsi qu'à la garderie.

Le Mardi 26 Avril, une animation « savoir rouler à vélo » est mise en place au sein du groupe scolaire en collaboration avec la mairie, la communauté d'agglomération d'Epinal et l'Inspection Académique ; elle aura lieu dans la cour de l'école, sur la place du Bexy et le city stade, ou la salle polyvalente et un chapiteau en cas de mauvais temps.

Gilles BONNE présente également le projet PIL88 : plateforme numérique d'informations locales en cours de création sur le territoire. Une délibération de participation pourrait être proposée au prochain conseil municipal.

- Jean-Pierre ROUSSEL : un radar pédagogique a été installé Route de Bellefontaine, 49 % des véhicules sortants sont en infraction (baisse de 20% sur une semaine). Des travaux de signalisation horizontale sont en cours (peinture au sol). Quelques administrés se sont plaints de l'attente au bureau de vote. Des chaises seront mises en place pour le second tour.
- Bruno MOUGIN déplore le nombre de participants au nettoyage de printemps.
- Gérard TALIELTI : l'abri à vélos mis à disposition gratuitement par la Communauté d'Agglomération d'Epinal a été mis en place Place du Bexy. Une salle de bains des logements des Marronniers a été complètement rénovée. Un branchement d'eau a été réalisé route d'Arches. Une étude concernant le nettoyage du cimetière est en cours.
- Jean-Luc BOUTIN : le marché public concernant la rénovation énergétique de la salle polyvalente a été lancé. Une étude concernant le rafraichissement des façades du chalet et de sa porte est en cours.
- Céline VUILLEMIN lit au Conseil Municipal les remerciements adressés par Marie Claude BAJOLET pour la cérémonie organisée pour son départ en retraite.

Fin de séance à 22h25.